

QUITTANCE DE LOYER

Septembre 2026 · bail BL-0019

Agence des Quais

14 quai Saint-Antoine

69002 Lyon

04 65 71 20 20 · contact@agencedesquais.example

SIRET 912 345 678 00017

BAILLEUR

Alice et Youssef Joly

Représenté par Agence des Quais SAS

LOCATAIRE

Hugo Henry

12 rue Jean-Baptiste Say, 69001 Lyon

4e étage gauche

Agence des Quais SAS, mandataire de Alice et Youssef Joly, propriétaire du logement situé 12 rue Jean-Baptiste Say, 69001 Lyon, déclare avoir reçu de Hugo Henry la somme de 735,00 € au titre du loyer et des charges de la période du 1er septembre 2026 au 30 septembre 2026, et lui en donne quittance, sous réserve de tous ses droits.

Loyer hors charges	690,00 €
Forfait de charges	45,00 €
Total payé	735,00 €

RÈGLEMENT REÇU

1er septembre 2026 · Prélèvement	735,00 €
----------------------------------	----------

Fait à Lyon, le 8 octobre 2026

Agence des Quais SAS

Mandataire du bailleur

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du présent terme.

Agence des Quais SAS — 14 quai Saint-Antoine, 69002 Lyon — SIRET 912 345 678 00017 — TVA FR 32 912345678

Carte professionnelle n° CPI 6901 2021 000 045 678 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne (transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière).

Garantie financière : Caisse de garantie Rhône Caution, 8 rue de la République, 69001 Lyon, à hauteur de 120 000 €.

Responsabilité civile professionnelle : Assurances du Confluent, contrat n° RC-2024-118204.

Médiateur de la consommation : Médiation Immo Conso — mediation-immo-conso.example.